****

**Déclaration d’Haïti**

32**ème session du Groupe de travail**

**24 janvier-1 février**

**Examen Périodique Universel**

**EPU Vietnam**

La délégation haïtienne accueille chaleureusement la délégation du Vietnam conduite par le Vice Ministre des Affaires Etrangères et la remercie de la mise à jour de son rapport national.

Elle félicite le Vietnam pour les efforts déployés en vue d’assurer une meilleure promotion et protection des droits de l’homme.

Haïti salue l'adoption par le Vietnam d'une législation sur la liberté de croyance et de religion ainsi que l’adoption de politiques et programmes d’action visant a créer un environnement incitatif au service de la population. Ce qui a permis a un plus grand nombre de vietnamiens de sortir de la pauvreté .

**Toutefois, Haiti souhaite lui faire les deux recommandations suivantes :**

**1-Continuer a promouvoir la participation de la population, des entreprises et des organisations non gouvernementales a l’élaboration et a la mise en œuvre de politiques visant a réduire les inégalités.**

**2/ Envisager de mettre en place un mécanisme national de mise en œuvre, de compte rendu et de suivi (NMIRF) couvrant les recommandations de l'EPU ;**

**Haïti souhaite plein succes au Vietnam dans la mise en œuvre des recommandations acceptées à ce 3e cycle.**

 Je vous remercie.